



Institute
for Tax Advisors
& Accountants

Devenir expert-comptable certifié / conseiller
fiscal certifié:

COMMENT SE DEROULE L'EXAMEN
D'APTITUDE ?



Institute
for Tax Advisors
& Accountants

Contenu

1 OBJECTIF

2 PREPARATION

3 ÉPREUVE ÉCRIT

4 ÉPREUVE ORAL

5 LE SERMENT

L'EXAMEN D'APTITUDE

L'OBJECTIF

L'EXAMEN D'APTITUDE

- OBJECTIF (art. 54-55 A.R. 11.09.2020 sur la formation professionnelle):
 - Vérifier dans quelle mesure le candidat est à même d'**appliquer** les connaissances acquises dans l'exercice de l'activité professionnelle
 - Vérifier l'aptitude du candidat à exercer les activités dans le respect du cadre légal, réglementaire et normatif
 - Interrogation sur la pratique de la profession, les missions, la responsabilité, les normes, la déontologie de la profession et la législation anti-blanchiment  attester de **maturité professionnelle**

EXAMEN D'APTITUDE = MATURITE

- Un examen d'aptitude **se concentre sur des cas pratiques.**
- Pour cela, **il n'est pas vraiment nécessaire d'avoir exercé les activités mais bien de posséder de bons réflexes professionnels et de suivre un raisonnement adéquat.**
- **L'objectif principal de l'examen d'aptitude oral est donc de mesurer la maturité requise pour exercer la profession.**

L'EXAMEN D'APTITUDE

SE PRÉPARER

SE PRÉPARER POUR L'EXAMEN D'APTITUDE

“Failing to prepare is preparing to fail” (B. Franklin)

Deux piliers

```
graph TD; A[Deux piliers] --- B[La pratique journalière]; A --- C[Formation];
```

La pratique journalière

Attention pour toutes les matières
(connaissance)

Attention pour la maturité professionnelle
(compétence)

Intégration de l'utilisation de l'ITAA-LEX
dans la pratique

Formation

Webinars ITAA

Littérature professionnelle

Formation interne

Associations professionnelles
(formations préparatoire spécifiques)

<https://portal.itaa.be/>

FORMATIONS

Toutes les formations de l'ITAA

Formations

Toutes les formations

BeExcellent

Revue qualité

Expert judiciaire

Séminaires membres

Séminaires stagiaires

Formations ITAA

Passerelle / 7 ans d'expérience professionnelle

L'ÉPREUVE ÉCRITE

EXAMEN D'APTITUDE

OBJECTIF: (art 54 AR formation professionnelle)

- vérifier dans quelle mesure le candidat est à même d'appliquer les connaissances acquises dans l'exercice de l'activité professionnelle
- vérifier l'aptitude du candidat à exercer ces activités dans le respect du cadre législatif, réglementaire et normatif
- Interrogation sur la pratique de la profession, les missions, la responsabilité, les normes, la déontologie de la profession et la législation anti-blanchiment attester de ➡ maturité professionnelle
- FORME & CONTENU:
 - épreuve écrite (+ )
 - **et** (si réussi) *orale* 

CONDITIONS D'ADMISSION :

- **Stagiaire:**
 - Au moins 36 mois de stage
 - En ordre avec: journal de stage, séminaires stagiaires & formation continue, discipline
 - Dossier présenté au conseil par la commission de stage
- **Expérience professionnelle** : dossier accepté par le conseil

➔ Stagiaire interne & externe, 7 années d'expérience professionnelle: même examen

➔ Au moins deux sessions par an: dates sur [site web](#)

Calendrier des examens 2024 :
les dates, comment s'inscrire,
les matières, ...

LES MATIÈRES APRÈS STAGE OU 7 ANS D'EXPÉRIENCE

ITAA

Expert-comptable certifié(e)

Matières de la comptabilité

Comptabilité générale

Droit comptable et législation relative aux comptes annuels

Analyse et critique des comptes annuels

Comptes consolidés et législation relatives aux comptes consolidés

Principes de la législation européenne et des normes internationales en matière de comptabilité

Contrôle externe

Contrôle interne

Comptabilité analytique d'exploitation et comptabilité de gestion

Analyse financière et principes fondamentaux de gestion financière des entreprises

Matières fiscales

Principes généraux de droit fiscal

Impôt des personnes physiques

Impôt des sociétés

Taxe sur la valeur ajoutée

Procédure fiscale

Droits d'enregistrement et de succession

Fiscalités régionales et locales

Droit fiscal européen et international

Droit des sociétés et des associations

Principes de déontologie relatifs à la profession ainsi que les principes en matière de législation anti-blanchiment



[CLIQUEZ ICI](#)

LES MATIÈRES APRÈS STAGE OU 7 ANS D'EXPÉRIENCE

ITAA

Conseiller fiscal certifié(e)

Matières fiscales

Principes généraux de droit fiscal

Impôt des personnes physiques

Impôt des sociétés

Taxe sur la valeur ajoutée

Procédure fiscale

Droits d'enregistrement et de succession

Fiscalité régionale et locale

Droit fiscal européen et international

Droit des sociétés et des associations

Principes de déontologie relatifs à la profession ainsi que les principes en matière de législation anti-blanchiment



[CLIQUEZ ICI](#)

Je suis réviseur d'entreprises et je veux devenir expert-comptable certifié

ITAA

Les matières de l'examen
<u>Matières fiscales</u>
Principes généraux de droit fiscal
Impôt des personnes physiques
Impôt des sociétés
Taxe sur la valeur ajoutée
Procédure fiscale
Droits d'enregistrement et de succession
Fiscalité régionale et locale
Droit fiscal européen et international



[CLIQUEZ ICI](#)

Je suis conseiller fiscal certifié et je veux devenir expert-comptable certifié

ITAA

Les matières de l'examen
<u>Matières de la comptabilité</u>
Comptabilité générale
Droit comptable et législation relative aux comptes annuels
Analyse et critique des comptes annuels
Comptes consolidés et législation relatives aux comptes consolidés
Principes de la législation européenne et des normes internationales en matière de comptabilité
Contrôle externe
Contrôle interne
Comptabilité analytique d'exploitation et comptabilité de gestion
Analyse financière et principes fondamentaux de gestion financière des entreprises
<u>Droit des sociétés et des associations</u>
<u>Principes de déontologie relatifs à la profession ainsi que les principes en matière de législation anti-blanchiment</u>



[CLIQUEZ ICI](#)

➤ DEVENIR **EXPERT-COMPTABLE CERTIFIÉ**:

➤ Epreuve écrite et (si réussie) épreuve orale sur

- comptes consolidés;
- contrôle interne;
- révision comptable;
- missions spéciales du droit des sociétés et des associations;
- normes juridiques et professionnelles relatives aux missions légales et contractuelles réservées aux experts-comptables certifiés.

➤ OU DEVENIR **CONSEILLER FISCAL CERTIFIÉ**:

➤ Epreuve écrite et (si réussie) épreuve orale sur

- impôt des personnes physiques;
- impôt des sociétés;
- taxe sur la valeur ajoutée;
- principes des droits d'enregistrement et de succession;
- procédure fiscale;
- les principes de droit fiscal européen et international

J'ÉTAIS EXPERT-COMPTABLE FISCALISTE LE 30.09.20 ET JE VEUX

ITAA

➤ DEVENIR EXPERT-COMPTABLE FISCALISTE CERTIFIÉ:

➤ Epreuve écrite et (si réussie) épreuve orale sur

- comptes consolidés;
- contrôle interne;
- révision comptable;
- missions spéciales du droit des sociétés et des associations;
- normes juridiques et professionnelles relatives aux missions légales et contractuelles réservées aux experts-comptables certifiés.

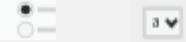
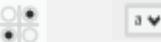
➤ OU DEVENIR CONSEILLER FISCAL CERTIFIÉ:

➤ Epreuve écrite et (si réussie) épreuve orale sur

- les principes de droit fiscal européen et international

INFORMATIONS PRATIQUES

- 5 à 6 semaines avant le début d'une session: invitation pour confirmer la participation
- Portail de réservations avec aperçu des matières à présenter s'ouvre un mois avant le début de la session (invitation par e-mail). Examens du lundi au vendredi.
- Types de questions ?

Casus		<p>La 1^e page est une présentation des données. Les questions relatives au casus se trouvent dans la "sous-questions 1" etc.</p>
Choix multiple avec une réponse		<p>Ici, vous ne pourrez indiquer qu'une seule réponse (cocher ou choisir dans une liste déroulante). Un score n'est attribué que pour une réponse correcte.</p>
Matrix		<p>Ici, vous devrez remplir une réponse (cocher ou choisir dans une liste déroulante) sur chaque ligne et un score sera attribué par réponse correcte ou pour l'ensemble (sera indiqué).</p>
Compléter un texte ou un tableau déroulant		<p>Il peut s'agir d'un ou de plusieurs mots ou de chiffres : un nombre, un pourcentage ou une date. Les champs numériques ont un masque de saisie : par exemple, une date est demandée. <input type="text" value="DD/MM/YYYY"/> et vous pouvez donc uniquement compléter 01/01/2021 par exemple ; ou un % <input type="text" value="."/> % et vous ne pouvez donc remplir que 00,00 ou 6,00, par exemple. Vous ne pouvez utiliser que le format fourni (= pas donner de commentaires ou d'explications supplémentaires !).</p>

APRÈS L'ÉPREUVE ÉCRIT

Resultat – droit de regard – appel
nombre de chances - réinscription

Résultat – droit de regard - appel

- A la fin d'une session complète, les résultats sont soumis à la commission de stage (qui se réunit tous les deux mois) puis communiqués par e-mail et suivi par l'invitation pour l'épreuve orale (si le résultat le permet).
- Après communication du résultat de l'épreuve écrite : possibilité de **consulter** son examen. Modalités d'inscription seront communiquées avec le résultat.
- Droit de regard uniquement à l'ITAA. Consultations de ses propres réponses et les réponses modèles.

➔ Pas d'accord avec le résultat d'un examen?

Vous pouvez interjeter appel de la décision du Conseil auprès de la **Commission d'appel** dans les **30** jours suivant cette notification. Le recours est introduit par lettre recommandée.

NOMBRE DE CHANCES?

- **Trajet stage**
 - Période d'examens: 5 ans (après trois ans de stage)
 - Autant de chances que de sessions organisées
 - !!! Obligation de participer au moins une fois par an !!!
 - Si pas de participation = fin administrative du stage (art. 50 AR formation professionnelle)
- **Trajet 7 ans d'expérience professionnelle/réviseur d'entreprise/conseiller fiscal/passerelle**
 - Période d'examens: 5 ans
 - 5 chances
 - Pas d'obligation de participer chaque année

COMMENT SE RÉINSCRIRE ?

➤ RÉINSCRIPTION POUR L'ÉCRITEC

➤ <https://portal.itaab.be>

FORMULAIRES

Tous les formulaires nécessaires à l'exercice de votre profession.

➤ Trajet stage / 7 ans d'expérience/ réviseur d'entreprise/conseiller fiscal

Examens stagiaires expert-comptable/conseiller fiscal certifié

- > [Demande d'accès à l'examen d'aptitude](#)
- > [Demande réinscription examen d'aptitude \(écrit/oral\)](#)
- > [Demande réinscription examen d'admission](#)

➤ Passerelle

Examens passerelle

- > [Conseiller fiscal certifié qui transfert à expert-comptable certifié](#)
- > [Expert-comptable \(fiscaliste\) qui transfert à expert-comptable certifié ou conseiller fiscal certifié](#)
- > [Demande réinscription examen d'aptitude \(écrit/oral\)](#)

L'ÉPREUVE ORALE

En général

ÉPREUVE ORALE = CONVERSATION AVEC UN JURY D'EXAMEN

But : **évaluation de la maturité professionnelle** et l'aptitude à exercer la profession, compte tenu de l'environnement professionnel du candidat

- ❑ Le candidat doit être capable de résoudre des problèmes avec les connaissances acquises et de démontrer ses propres compétences.
- ❑ Évaluer si quelqu'un peut être un client chez le candidat, en tenant compte de son éventuelle spécialité

ÉPREUVE ORALE: TROIS PRINCIPES POUR LE JURY

- **PRINCIPE 1** : PRÊT POUR LE JOB ?
- **PRINCIPE 2** : CONNAISSANCES DE BASE, AVEC ACCENT SUR LA CAPACITÉ DE RAISONNEMENT
- **PRINCIPE 3** : MATURITÉ ÉMOTIONNELLE

PRINCIPE 1 : PRÊT POUR LE JOB ?

ITAA

PRÊT

- Est-ce que le candidat est quelqu'un qui peut être lâché seul dans la société ?
- Est-ce que le candidat est quelqu'un à qui le client ou l'employeur potentiel peut faire confiance à 100 % ?
- Est-ce que le candidat a le bénéfice du doute?: !! **NON !!**
doute = non-réussi

PAS PRÊT

- Raconte des bêtises
- Ne suit pas l'actualité (ex: les avis CNC) & littérature professionnelle (ITAA-Actua, revues prof., ...)
- Ne sait pas dire "non" et ne pose pas de limites déontologiques
- Ne sait pas reconnaître que certaines de ses connaissances ne sont pas suffisantes pour pouvoir donner des conseils de qualité à un client et refuser certaines missions ou aller chercher de l'expertise

PRINCIPE 2 : CONNAISSANCES DE BASE, AVEC IΤΑΑ ACCENT SUR LA CAPACITÉ DE RAISONNEMENT

- Le candidat qui se présente a déjà passé la partie écrite et prouvé les connaissances de base
- **l'épreuve orale doit cibler la capacité de raisonnement du candidat**
- Spécialisation : barre plus haut (=situations plus complexes) dans le domaine de la spécialisation
- S'il apparaît que le candidat montre de sérieuses lacunes concernant les connaissances de base, le jury doit refuser le candidat.

FORMULER DES QUESTIONS

- NE PAS: "Donnez-moi les 5 conditions ...?" mais bien "A quoi devez-vous être attentif quand vous..."
- NE PAS : "Comment enregistrer telle écriture ?" mais bien "Le "pourquoi" d'une écriture (capacité de raisonnement)
- NE PAS : passer en revue toutes les matières
- OUI: partir de l'environnement de travail du candidat
- OUI: Le candidat peut-il adopter une approche multidisciplinaire & pratique (= appliquer la théorie) face à un cas concret?
- OUI: Le candidat possède-t-il les bons réflexes ? Pose-t-il des questions supplémentaires?

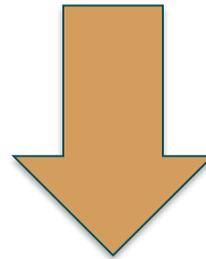
PRINCIPE 3 : MATURITÉ ÉMOTIONNELLE

- Compétences de communication
 - Tenir compte avec la nature de chaque candidat/environnement professionnel
- Gérer les émotions, le stress, les délais, deadlines, le client qui insulte ou lui met la pression, problèmes dans l'équipe
- Façon de s'exprimer (clair ou marmonner)
- Montre-t-il suffisamment de confiance en lui ?
- Y a-t-il une structure claire dans les réponses
- Parle-t-il en "langage humain" ?

ÉPREUVE ORALE:

TROIS PRINCIPES POUR L'ÉVALUATION PAR LE JURY

- **PRINCIPE 1** : PRÊT POUR LE JOB ?
- **PRINCIPE 2** : CONNAISSANCES DE BASE, AVEC ACCENT SUR LA CAPACITÉ DE RAISONNEMENT
- **PRINCIPE 3** : MATURITÉ ÉMOTIONNELLE



COMPÉTENCES POUR EXERCER LA PROFESSION

EPREUVE ORALE: EVALUER LES COMPÉTENCES VIA LE RAPPORT DU JURY

COMPETENCES		
Critères d'évaluation	SATISFAISANT Les résultats répondent aux attentes.	INSATISFAISANT Les résultats n'ont pas répondu aux attentes lors du dernier cycle d'évaluation.
A une réflexion déontologique appropriée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A une réflexion appropriée en matière de législation antiblanchiment	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissance des normes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dispose d'une bonne capacité de raisonnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Peut penser en fonction des solutions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connait le motif d'une règle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sait distinguer l'essentiel de l'accessoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Peut transformer ses connaissances théoriques en conseils pratiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traite la solution de manière spontanée sous un angle multidisciplinaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

EPREUVE ORALE:

EVALUER LES COMPÉTENCES VIA LE RAPPORT DU JURY

Critères d'évaluation	Satisfaisant Les résultats répondent aux attentes.	Insatisfaisant Les résultats n'ont pas répondu aux attentes lors du dernier cycle d'évaluation.
Possède une connaissance de l'actualité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Peut fournir un conseil de manière structurée, sans utiliser de jargon, à un client qui est un profane en la matière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maîtrise de soi et résistance au stress	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Volonté d'écoute et sens des solutions équilibrées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'empathie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissance de base	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissance suffisante de sa spécialité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

EPREUVE ORALE: PROPOSITION AU CONSEIL & DEBRIEFING CANDIDAT

7

<input type="checkbox"/>	Le candidat a réussi l'examen d'aptitude et le jury propose au Conseil que le candidat soit ADMIS comme membre de l'ITAA et lui accorde l'accès au titre d'expert-comptable certifié
<input type="checkbox"/>	Le candidat n'a PAS réussi l'examen d'aptitude et le jury propose au Conseil de NE PAS L'ADMETTRE comme membre de l'ITAA et de NE PAS lui accorder l'accès au titre d'expert-comptable certifié.
BREF DEBRIEFING DU RAPPORT INDIQUANT LES RECOMMANDATIONS AU CANDIDAT	

Après la session complète, les propositions seront communiquées au Conseil et le Conseil communiquera alors le résultat

L'ÉPREUVE ORALE

En pratique



Célestine, stagiaire expert-comptable,
28 ans

“ L'examen est impressionnant à passer. Vous vous retrouvez face à 5 inconnus qui vous posent toutes sortes de questions. L'expérience pratique est la plus importante, ainsi que l'expérience issue des contacts avec les clients.

ÉPREUVE ORALE

- Invitation par le service stage
- Veuillez confirmer votre présence et prévenir de toute absence en temps utile
- Maître de stage: présence obligatoire ? : non
- **ITAA-LEX** ? : **non**. L'épreuve orale **se concentre sur la maturité professionnelle** et prend la connaissance immédiate comme point de départ
- Lieu ? : Boulevard Jacquain 135/2 – 1000 Bruxelles – 6ième étage
-  Départ en temps utile
- Problèmes sur la route  ? 02/240.00.00 = impératif

EPREUVE ORALE = CONVERSATION AVEC LE JURY

- Durée : max. 50 minutes
- Accueil du candidat (et du maître de stage) par le président du jury
- Le président du jury demande à chacun de  durant la conversation
- Le candidat se présente
 - **Ses études**
 - **L'environnement professionnel:** (pas de noms mais type: cabinet, entreprise, ...), les activités/missions principales (matières) du candidat, s'il participe aux réunions; s'il accompagne des clients en cas de contrôle fiscal,
 - Façon de se **préparer** pour l'épreuve orale (formation, actua?)
- Le candidat souhaite-t-il présenter un casus ?/ spécialisation-expérience
- Le président ou un membre du jury discute (brièvement) de l'examen écrit
 - Points fort et faibles, pourquoi

EPREUVE ORALE = CONVERSATION AVEC LE JURY

Le président explique le déroulement de l'examen

- Feuilles de brouillon, plan comptable (disponible dans la salle)....
- Le président insiste fortement sur le fait qu'**il s'agit d'un examen de maturité**, et non d'un examen de connaissance
 - Il peut arriver que des questions limitées portant sur des connaissances soient indirectement posées afin de tester certaines compétences de maturité
- Les membres du jury peuvent réagir entre eux pendant l'« audition ».
- À la fin de l'examen, le candidat sera invité à quitter la salle afin que le jury puisse procéder à une délibération
- Après la délibération le candidat reçoit un débriefing:
 - Les points forts et faibles
 - Comment améliorer certaines compétences (prendre la parole en public)
 - L'évaluation du jury mais insister sur le fait que c'est le Conseil qui prend la décision définitive

L'ÉPREUVE ORALE

Nature des questions

Evaluation

Debriefing

LES QUESTIONS

Nature des questions

- Questions pratiques tenant compte de l'environnement professionnel du candidat (et/ou non présentation d'un casus)
 - Questions pratiques – multidisciplinaire : le candidat est sollicité pour de donner un conseil au par à un client ou un employeur sur un problème pratique
 - Comment le candidat s' y prend ? : est-ce-que le candidat pose des questions supplémentaires? Est-ce que le candidat est structuré dans l'approche?
 - Est-que le candidat a des réflexes déontologiques / LAB ?
 - Est-qu'il est attentif à l'actualité
- Pas de théorie ou formules de calcul

NE PAS

- Dans quelles conditions une taxation étalée est-elle possible ?
- Dans quels cas des travaux de construction peuvent-ils être réalisés au taux de TVA de 6 % ?
- Que faut-il pour constituer une SRL ??
- Quel est le monopole de l'expert-comptable certifié ?
-

MAIS

- Je suis un de vos nouveaux clients et je suis informaticien (je conçois des jeux vidéo et les clients me paient pour cela). Je veux utiliser le système de droits d'auteur. Un collègue m'a dit qu'alors on ne doit pas payer d'impôts.....
- Lors de la clôture de l'exercice de cet informaticien (qui s'est considérablement développé entre-temps), vous constatez que des actions et des obligations figurent à l'actif du bilan. Comment ces derniers sont-ils désormais ajustés à des fins fiscales et comptables lorsque les comptes sont clôturés ? Quel impact ces actifs auront-ils sur son bilan ?
- Je suis avocat et j'ai mon bureau dans ma résidence privée. Je souhaite maintenant acheter une nouvelle propriété (avec bureau), je ne sais pas si je dois l'acheter par l'intermédiaire de ma société d'avocat ou à titre privé. Pouvez-vous me conseiller à ce sujet ? Quels sont les avantages et les inconvénients pour moi ?
- Un fabricant de bicyclettes électriques (société) vient pour un premier entretien : il veut changer de conseiller (il a besoin de plus de conseils et d'un suivi en vue d'une expansion internationale) ; comment gérer cette situation ?

!! Il s'agit d'exemples purement fictifs pour illustrer la 41 nature des questions.!!

ÉPREUVE ORALE : CASUS

- **Casus ? : une situation tirée de sa propre pratique que le candidat a choisi et préparé lui même**
- **Ne pas: présentation théorique générale sur un thème**
- **Mais : comment on a concrètement abordé le problème pratique et expliqué la/les solutions au client**
- **!! l'évaluation par le jury commence avec la présentation du casus!!**
 - **Présentation du casus: (max 10 minutes)**
 - Exposé structuré de la problématique pratique, solutions/conseils et conclusions
 - Description des défis spécifiques qui ont dû être surmontés
 - Préparation écrite à présenter au jury ?: non
- **PRÉPARATION RIGOUREUSE** (préparer et exercer l'exposé, prévoir des questions complémentaires) **EST NÉCESSAIRE**
 - **Prêtez attention au langage – agencer des réflexions transversales et n'oubliez pas la déontologie & LAB**

Le candidat ne dispose pas de la maturité

JUSTIFICATION DE L'EVALUATION A LA LUMIERE DE LA MATURETE PROFESSIONNELLE

Gros manque de connaissance de base. Il en découle des réponses erronées.

La stagiaire est incapable de prodiguer un conseil dans les diverses situations exposées malgré que les questions restaient dans son domaine d'activité.

Elle n'a pas la réflexion pour analyser une situation, ne pose pas de questions pour conseiller au mieux.

Elle n'a pas démontré une maturité professionnelle suffisante.

La candidate connaît des notions mais ne les structure pas de manière assez rassurante pour convaincre son client, ne va pas au bout des choses.

Nous n'avons pas de réponse aboutie.

Manque de précisions et méconnaissances de principes de base.

La candidate n'a pas de vision globale et ne fait pas assez le lien entre les notions.

EVALUATION DE L'EXAMEN D'APTITUDE

Evaluation globale:

- Le candidat dispose de maturité
- Le candidat ne dispose pas de la maturité

JUSTIFICATION DE L'EVALUATION A LA LUMIERE DE LA MATURETE PROFESSIONNELLE

Le candidat fait preuve de la maturité suffisante pour exercer la profession de conseil fiscal externe. Elle est justifiée par les réflexions et réactions lors de ses réponses.

Evaluation globale:

- Le candidat dispose de maturité
- Le candidat ne dispose pas de la maturité

JUSTIFICATION DE L'EVALUATION A LA LUMIERE DE LA MATURETE PROFESSIONNELLE

**La présentation du casus reste trop théorique
Malgré certaines insuffisances liées au casus, les membres du jury estiment que la candidate fait preuve de suffisamment de maturité professionnelle pour exercer la profession.**

- À la fin de l'examen, le candidat sera invité à quitter la salle afin que le jury puisse procéder à une délibération
- Après la délibération le candidat reçoit un **débriefing**:
 - Ces points forts et faibles
 - Comment améliorer certaines compétences (prendre la parole en public)
 - L'évaluation du jury mais le jury insistera sur le fait que c'est le Conseil qui prend la décision définitive

DEBRIEFING

<input checked="" type="checkbox"/>	Le candidat a réussi l'examen d'aptitude et le jury propose au Conseil que le candidat soit ADMIS comme membre de l'ITAA et lui accorde l'accès au titre d'expert-comptable certifié
<input type="checkbox"/>	Le candidat n'a PAS réussi l'examen d'aptitude et le jury propose au Conseil de NE PAS L'ADMETTRE comme membre de l'ITAA et de NE PAS lui accorder l'accès au titre d'expert-comptable certifié.
BREF DEBRIEFING DU RAPPORT INDIQUANT LES RECOMMANDATIONS AU CANDIDAT	
Nous avons félicité le candidat pour ses réponses claires, concises et correctes.	

<input checked="" type="checkbox"/>	Le candidat a réussi l'examen d'aptitude et le jury propose au Conseil que le candidat soit ADMIS comme membre de l'ITAA et lui accorde l'accès au titre d'expert-comptable certifié
<input type="checkbox"/>	Le candidat n'a PAS réussi l'examen d'aptitude et le jury propose au Conseil de NE PAS L'ADMETTRE comme membre de l'ITAA et de NE PAS lui accorder l'accès au titre d'expert-comptable certifié.
BREF DEBRIEFING DU RAPPORT INDIQUANT LES RECOMMANDATIONS AU CANDIDAT	
Le jury encourage la candidate de continuer le contact clientèle pour évoluer	

DEBRIEFING



Le candidat n'a **PAS réussi** l'examen d'aptitude et le jury propose au Conseil de **NE PAS L'ADMETTRE** comme membre de l'ITAA et de **NE PAS** lui accorder l'accès au titre d'expert-comptable certifié.

BREF DEBRIEFING DU RAPPORT INDIQUANT LES RECOMMANDATIONS AU CANDIDAT

Revoir les notions de base

Rencontrer les clients, s'investir plus dans le contact clientèle

Apprendre à envisager une situation sous tous ses aspects.



Le candidat n'a **PAS réussi** l'examen d'aptitude et le jury propose au Conseil de **NE PAS L'ADMETTRE** comme membre de l'ITAA et de **NE PAS** lui accorder l'accès au titre d'expert-comptable certifié.

BREF DEBRIEFING DU RAPPORT INDIQUANT LES RECOMMANDATIONS AU CANDIDAT

Apprendre à mieux cerner la problématique
Revoir les notions de base

Peut-être s'exercer devant d'autres confrères lors de questions/réponses



Le candidat n'a **PAS réussi** l'examen d'aptitude et le jury propose au Conseil de **NE PAS L'ADMETTRE** comme membre de l'ITAA et de **NE PAS** lui accorder l'accès au titre d'expert-comptable certifié.

BREF DEBRIEFING DU RAPPORT INDIQUANT LES RECOMMANDATIONS AU CANDIDAT

Apprendre à structurer les réponses.
Avoir une vue globale.

Nous conseillons à la candidate de préparer un cas pratique pour son prochain passage.

APRÈS L'ÉPREUVE ÉCRIT

Resultat – droit de regard – appel
nombre de chances - réinscription

APRÈS L'ÉPREUVE ORALE - PRATIQUE

- A la fin de la session complète, les propositions des jury's seront communiqués au Conseil. Le conseil communique les résultats aux candidats.
- **Si réussi** ➡ confirmation du résultat par é-mail
 - Invitation à demander l'inscription en tant que membre interne ou externe:
 - Après réception de la demande: transfert aux services du registre public pour la prestation de serment
 - Après prestation de serment: adaptation de l'inscription dans le registre public
 - !! On reste inscrit sur la liste des stagiaires jusqu'au jour de la prestation de serment
- **Si pas réussi** ➡ confirmation du résultat par courrier recommandé
 - Si pas d'accord : possibilité de faire appel auprès de la commission d'appel

- Après communication du résultat de l'épreuve écrite : possibilité de demander le rapport.

➔ Pas d'accord avec le résultat d'un examen?

Vous pouvez interjeter appel de la décision du Conseil auprès de la **Commission d'appel** dans les **30** jours suivant cette notification. Le recours est introduit par lettre recommandée.

NOMBRE DE CHANCES?

- **Trajet stage**
 - Période d'examens: 5 ans (après trois ans de stage)
 - Autant de chances que de sessions organisées
 - !!! Obligation de participer au moins une fois par an !!!
 - Si pas de participation = fin administrative du stage (art. 50 AR formation professionnelle)
- **Trajet 7 ans d'expérience professionnelle/réviser d'entreprise/conseiller fiscal/passerelle**
 - Période d'examens: 5 ans
 - 5 chances
 - Pas d'obligation de participer chaque année

COMMENT SE RÉINSCRIRE ?

- RÉINSCRIPTION POUR LA PARTIE ÉCRITE OU ORALE?

<https://portal.itaab.be>

FORMULAIRES

Tous les formulaires nécessaires à l'exercice de votre profession.

- Trajet stage / 7 ans d'expérience/ réviseur d'entreprise/conseiller fiscal

Examens stagiaires expert-comptable/conseiller fiscal certifié

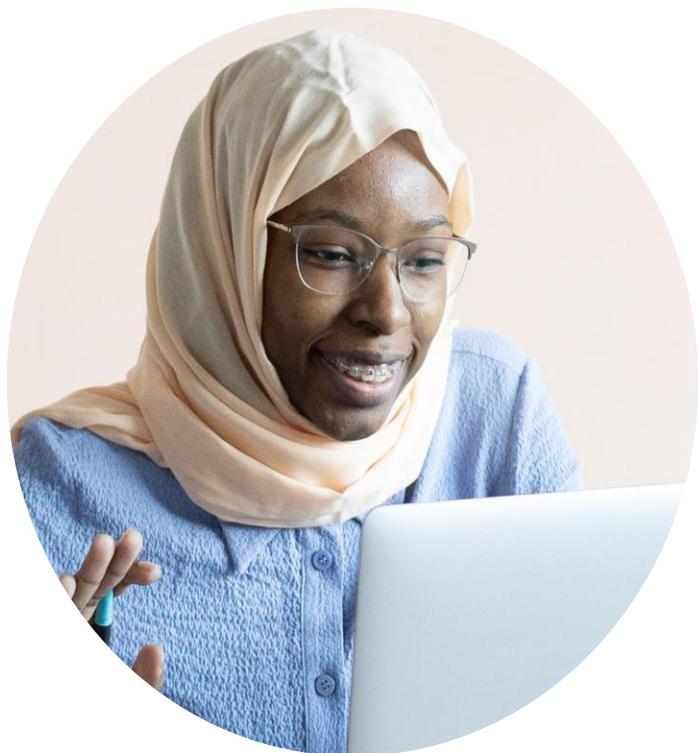
- > Demande d'accès à l'examen d'aptitude
- > Demande réinscription examen d'aptitude (écrit/oral)
- > Demande réinscription examen d'admission

- Passerelle

Examens passerelle

- > Conseiller fiscal certifié qui transfert à expert-comptable certifié
- > Expert-comptable (fiscaliste) qui transfert à expert-comptable certifié ou conseiller fiscal certifié
- > Demande réinscription examen d'aptitude (écrit/oral)

LE SERMENT



Lena, expert-comptable certifié, 32 ans

“ La prestation de serment est un grand moment. C’est un véritable honneur d’intégrer la grande famille des experts-comptables.



CERTIFICAT ? : JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'EXPERT-COMPTABLE= ITAA CONGRES

ITAA



“



ITAA CONGRES 10 NOVEMBRE = DISTRIBUTION DE CERTIFICAT